

ASSEMBLÉE NATIONALE

8 septembre 2020

CONSEIL ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL - (N° 3184)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL213

présenté par
M. Balanant, rapporteur

ARTICLE 6

À l'alinéa 2, substituer aux mots :

« de celles »

les mots :

« de la consultation ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.